

Kervillaire (Kervilor ?)

Les CAILLOCE sont originaires de Kervillaire. Jean CAILLOCE et Marie LE BAGOUSSE (n°788-789) se marient vers 1657. Marie est soeur de Jacqueline mariée à Pierre RIO (n°1174-1175) du Breno. L'exploitation familiale comprend notamment une tenue sous la seigneurie du Latz. Jean CAILLOCE serait décédé le 8 Septembre 1670, en laissant trois enfants mineurs qui parviennent à l'âge adulte :

- L'aîné Gilles, né le 29 Janvier 1658. Le 9 Mai 1671, âgé de seulement 13 ans, il épouse Nicole LE CORVEC. Il est décrété de justice évidemment. Il a son premier enfant que 9 ans plus tard.
- Le cadet Pierre, né vers 1660. En Septembre 1682, il épouse Guillemette LE MOUROUX.
- Le dernier Charles (n°394) naît le 15 Avril 1669, avec pour parrain Charles SONNIC et pour marraine Jeanne ERDEVEN. Le 27 Novembre 1692, il épouse Marie MADEC (n°394-395), originaire de Kerveno, où le couple s'installe. En septembre 1697, il emprunte à son frère Gilles la somme de 441L, qui sera en partie remboursée en 1714.

B5547 - Largouet /s Auray - 16/04/1671

Décret de mariage

Gilles CAILLOCE, f. + Jean et Marie LE BAGOUSSE de Kervillair en CARNAC,
& Nicole LE CORVEC f. Mathurin de Kervillair en CARNAC.

Témoins

- 1- Marie LE BAGOUSSE, mère.
- 2- Pierre CAILLOCE, oncle.
- 3- Julien SONNIC de Kerguivance en CARNAC, beau-frère (du père) du marié.
- 4- Denis SONNIC de Lesné en CARNAC, cousin germain du père.
- 5- Pierre RIO du Breno en CARNAC, beau-frère de la veuve.

B5552 - Largouet /s Auray - 04/11/1692

Décret de mariage

Charles CAILLOCE, f. Jean et Marie LE BAGOUSSE de Kervillair en CARNAC,
& Marie MADEC, f. Noel MADEC.

Témoins

- 1- Marie LE BAGOUSSE de Kervillair en CARNAC, mère et tutrice.
- 2- Gilles CAILLOCE de Kervillair en CARNAC, frère.
- 3- Mathurin CAILLOCE de Penhair en CARNAC, cousin germain au paternel.
- 4- Francois LE CORVEC de Kervillair en CARNAC, cousin germain par alliance.
- 5- Jean LE BAGOUSSE de Kerfraval en CARNAC, oncle maternel.

Gilles CAILLOCE succède à son père sur l'exploitation familiale, et après lui son fils Pierre né en 1681. Il a également une fille Michelle, installée à PLOEMEL après son mariage avec Michel LE BARON, et un fils Mathieu, qui devient prêtre en 1710. La famille reste également très liée à François LE CORVEC époux de la cousine germaine Michelle CAILLOCE de Kervillaire.

6E2102 - Minutes Jacques HENRY - 29/12/1710

Témoins

- Gilles CAILLOCE veuf de + Nicole LE CORVEC de Kervillaire en CARNAC.

Titre clérical

Pour Mathieu CAILLOCE, son fils au séminaire des prêtres de Vannes, il est proposé un titre clérical de 80L de rente sur le fond d'une tenue à Kervillaire à domaine congéable sous la seigneurie du Latz. Sont cautions : Pierre CAILLOCE et François LE CORVEC de Kervillaire, Jean LE BAGOUSSE de Kerfraval, Charles CAILLOCE de Kerveno, Michel LE BARON de Kermer en PLOEMEL.

6E2106 - Minutes Jacques HENRY - 22/01/1714

Quittance

Pierre CAILLOCE f. de Gilles de Kervillaire en CARNAC, en son nom et pour ses frères et soeurs reçoit de Charles CAILLOCE de Kerveno en CARNAC, 300L sur la somme de 441L due à Gilles par Charles par acte obligatoire au rapport de PONTHO NR le 21/09/1697 (Signature de Pierre).